

# CANT'ON ZOOM

## sur la CCB



Lettre d'information intercommunale

N° 13

Décembre 2009

### Le mot du Président

Depuis septembre, nous avons le plaisir de vous accueillir dans de nouveaux locaux. Plus spacieux, mieux aménagés, en un mot "plus fonctionnels", ceux-ci répondent bien aux besoins et objectifs de notre intercommunalité : constituer une plateforme locale d'information et d'orientation, proche de ses habitants et tournée vers l'avenir. Dans le contexte social et économique difficile où nous vivons aujourd'hui, le nouveau siège de la CCB permet l'optimisation des missions qui lui sont confiées... pour un territoire au service... de tous !



M. Grillon

### Inauguration de logements sociaux sur trois communes du Beauvais

Dans le cadre de sa politique du logement et du cadre de vie, la CCB s'est engagée à réaliser un programme de logements sociaux. Dix maisons individuelles ont ainsi été construites en 2008-2009 sur Barville-en-Gâtinais, Beaune-la-Rolande et Montbarrois.



Jeudi 29 octobre 2009, après avoir officiellement inauguré les maisons dans les trois communes, les principaux représentants de ce grand programme social se sont réunis à l'hôtel communautaire : M. Grillon, Conseiller Général et Président de la CCB, M. Deschamps, Conseiller Général et Président de LogemLoiret, Mme Bévière, Conseillère Régionale et Présidente du Syndicat du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, Maître Renucci, Maire de Beaune-la-Rolande, Mme Couillaut, Maire de Montbarrois, M. Cartier, adjoint au maire de Barville. Tous ont célébré l'événement en présence d'anciens et nouveaux élus de la CCB, des maîtres d'oeuvre et artisans, d'administrateurs de

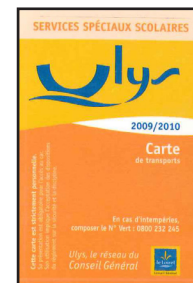
LogemLoiret ainsi que des locataires de ces nouveaux logements.



Financiers et maîtres d'ouvrage, les Présidents de la Communauté de Communes du Beauvais et de LogemLoiret sont heureux des travaux accomplis et se félicitent d'avoir oeuvré en faveur du logement sur le territoire beauvais.



### Communiqué du Service des Transports scolaires



Compte tenu du nombre important de titres de transport perdus tout au long de l'année, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que **toute demande de duplicata de carte sera désormais facturée 10 €**, quel qu'en soit le motif.

Pour obtenir ce duplicata, les familles doivent adresser au Service Transports scolaires de la Communauté de Communes du Beauvais une lettre de motivation du représentant légal.



Communauté de Communes du Beauvais

3 bis rue des Déportés 45340 Beaune-la-Rolande Tél. : 02.38.33.92.68 Fax : 02.38.33.92.69  
ccbeaunois@wanadoo.fr / www.ccbeaunois45.fr

## Nouveau service

Pour un bon entretien  
et un environnement sain,  
j'ai le réflexe vidange !

La vidange d'une fosse est obligatoire et doit être effectuée au minimum tous les 4 ans.

La CCB vous propose de bénéficier de tarifs avantageux auprès d'une société de vidange habilitée. Pour cela, vous pouvez retirer un « **Bon de commande service entretien ANC** » disponible à la mairie de votre commune, auprès du **S.P.A.N.C.** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de la CCB ou sur le site Internet **www.ccbeaunois45.fr**, à la rubrique Environnement/Téléchargements.

Une **plaquette de présentation du service** est également téléchargeable dans cette rubrique : vous y trouverez tous les **détails du dispositif ANC** de même que les **tarifs**.

### A noter :

- le tarif du forfait vidange (jusqu'à 5 m<sup>3</sup>) est de 140 € par fosse septique ou toutes eaux.
- le tarif du forfait de décachage est de 40 € pour 30 minutes.

## Des conseils pour votre logement

Depuis novembre 2004, une charte de partenariat a été signée entre l'ADIL (**Agence Départementale d'Information sur le Logement**) et la CCB.

Vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer, faire des travaux : les équipes de l'ADIL sont là pour vous informer et vous **conseiller gratuitement** dans vos démarches, sur les questions juridiques, financières et fiscales du logement.

**Permanence d'un conseiller à l'hôtel communautaire** : 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 10h à 12h sur RDV au 02.38.62.47.07.



## Deux nouveaux agents à la CCB



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, **Adeline Noue** est en charge du service **Comptabilité/Finances**. Entre factures, mandats et dossiers des projets en cours, son bureau ne désemplit pas !



Pour répondre aux besoins de la population dont la fréquentation augmente toujours régulièrement, **Michaëla Ryan** occupe le **poste d'accueil** et renseigne le public, sur place ou au téléphone.



Retrouvez **Corinne Bainard** à l'Espace Services Publics pour vous aider dans vos démarches administratives (Visioconférence, Internet, etc.)

## L'Agenda du Beaunois

Retrouvez **toutes les manifestations du Beaunois** dans notre **calendrier des fêtes** : consultable à la rubrique Agenda/Actualités de notre site **www.ccbeaunois45.fr** et également téléchargeable au format pdf à la rubrique Tourisme/Loisirs.

## Permanence d'une Conseillère Conjugale et Familiale

Vous avez **besoin de parler** et vous ne voulez pas attendre plusieurs mois pour avoir un rendez-vous. Madame Huret, conseillère conjugale et familiale, est à votre écoute une fois par mois lors d'une **permanence à l'hôtel communautaire**, 3 bis rue des Déportés à Beaune-la-Rolande. Elle vous accueille de préférence sur rendez-vous, au 02.38.32.31.32, pour vous éviter d'attendre.

Cette **professionnelle de l'écoute** n'est pas là pour donner des conseils mais plutôt pour vous accompagner afin de trouver vos propres solutions et comprendre ce qui ne fonctionne plus. **Les entretiens sont gratuits et confidentiels.**

Madame Huret vous écoute dans votre réflexion et vous accompagne pour prendre du recul par rapport à ce que vous vivez de difficile.



## Les prochains RDV de l'école de musique

**Heures musicales** : jeudi 17 décembre 2009, samedi 13 mars 2010, mardi 4 mai 2010. (Ecole de musique, 18h30)  
**Concert des professeurs** : dimanche 24 janvier 2010 (Salle des fêtes de Chambon la Forêt)

👉 **En raison des congés de fin d'année, les bureaux de la CCB seront fermés du mercredi 23 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin.**

**L'ensemble des élus ainsi que toute l'équipe de la CCB vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.**